

# Procès-verbal Séance régulière du conseil d'établissement Mardi 20 octobre 2020 à 18 h Rencontre TEAMS

# Sont présents :

Mme Donna Harquail, directrice Mme Chantal Doyle, service de garde Mme Karine Drolet, directrice adjointe Mme Manon Lapolice, professionnelle

M. Jérôme Lavoie, président Mme Maxime Bernier, parent

Mme Syltiane Goulet, trésorière M. Simon Bégin, parent

Mme Brigitte Bussières, parentM. Mathieu Archambault, enseignantM. Olivier Rabeau, parentMme Maude Lepage, enseignante

Mme Isabelle Gasse, enseignante Mme Michelle Nadeau, service de garde

Mme Catherine LaRochelle, enseignante M. Patrice Roy, parent

Mme Olivia Gonthier, stagiaire Mme Annie Thibeault, enseignante

#### **Sont absents:**

M. Pierre-Philip Garneau, parent Mme Nathalie Bergeron, enseignante Mme Marie-Claire Aubrey, parent

# 1. Mot de bienvenue

Mme Donna Harquail ouvre la séance avec un mot de bienvenue.

# 2. Adoption de l'ordre du jour

# Ordre du jour

| 1. | Mot de bienvenue   | 18h00  |
|----|--|--------|
| 2. | Adoption de l'ordre du jour  | 2 min  |
| 3. | Adoption du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2020 (document joint) | 2 min  |
| 4. | Suivi au procès-verbal du 29 septembre 2020                                  | 10 min |
| 5. | Rapports:  |        |
|    | 5.1. Directrice de l'école   | 10 min |
|    | 5.2. Représentante au comité de parents                                      | 5 min  |

Points faisant l'objet d'une discussion, d'une proposition ou d'une décision conformément à la loi et aux règles de régie interne.

| 6. | Adoption du plan de lutte contre l'intimidation (document joint) | 15 min |
|----|--|--------|
| 7. | Projet de lecture au préscolaire                                 | 10 min |

## Points faisant l'objet d'une information

8. Questions des membres et du public

5 min

9. Correspondance

2 min

10. Levée de l'assemblée

## CE-2020-21-10

Sur proposition de Mme Maxime Bernier, appuyée par Mme Syltiane Goulet, il est proposé que le Conseil d'établissement adopte l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

# 3. Adoption du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2020

Une seule modification est nécessaire au procès-verbal du 29 septembre 2020, trois noms étaient manquants dans la section « Sont présents ». Mme Michelle Nadeau, M. Patrice Roy ainsi que Mme Annie Thibeault étaient présents à la rencontre.

# CE-2020-21-11

Sur proposition de Mme Isabelle Gasse, appuyée par Mme Michelle Nadeau, il est proposé que le Conseil d'établissement adopte le procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement du 29 septembre 2020.

– Adoptée à l'unanimité

## 4. Suivi au procès-verbal du 29 septembre 2020

Aucun suivi nécessaire

## 5. Rapports

#### 5.1 Directrice de l'école

- Madame Harquail nous informe qu'un élève de 5<sup>e</sup> année est déclaré positif à la Covid19. La classe sera placée en confinement jusqu'au 4 novembre. L'enseignante mettra tout en place rapidement pour effectuer son enseignement à distance.
- Maude Lepage et Mathieu Archambault présentent un projet de murale pour le local de musique à Saint-Louis 2. Afin d'inclure leur projet dans une philosophie « verte », ils ont pris l'initiative d'inscrire l'école au programme d'établissement Vert Brundtland (EVB). Un EVB, c'est un établissement où l'on pense globalement et où l'on agit localement pour favoriser un avenir viable. Cette inscription leur permettra de soumettre leur projet afin d'obtenir la subvention Monique Fitz-Back. La murale sera inspirée par la musique et les arts visuels. Elle sera réalisée par les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. Ils

récupèreront des gallons de peinture de la communauté et ils utiliseront une peinture recyclée de la compagnie Boomerang. Un beau projet multidisciplinaire qui impliquera les élèves motivés!

- Madame Harquail nous informe que les corridors et les portes des classes à Saint-Louis 1 et Saint-Louis 2 sont déjà décorés pour la fête d'Halloween.
- Madame Drolet précise qu'à Saint-Yves il y a décorations dans l'école, dans les classes et même dans la forêt. Lors de la fête de l'Halloween, un jeu d'évasion sera offert à chaque classe de l'école.

# 5.2 Représentante au comité de parents

Mme Syltiane Goulet nous informe qu'elle était présente le 30 septembre dernier à la soirée d'élections. Nos écoles font partie du « District 5 ». Celui-ci regroupe 4 écoles, mais malheureusement aucun parent de celles-ci n'a manifesté son intérêt pour représenter le District. C'est donc un parent d'un autre District qui aura la chance de représenter notre secteur.

#### Voici les résultats des élections :

District 1-secteur ouest: Martin Corbeil

District 2-secteur nord: Mathieu Barbeau

District 3-secteur centre-ouest: Stéphane Lapierre

District 4-secteur centre: Sébastien Boucher

District 5-secteur centre-est: Sébastien Pomerleau

Points faisant l'objet d'une discussion, d'une proposition ou d'une décision conformément à la loi et aux règles de régie interne.

# 6. Adoption du plan de lutte contre l'intimidation (document joint)

Depuis l'adoption du « Projet de loi n° 56 : Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école », chaque école doit avoir son plan de lutte contre l'intimidation. Madame Harquail présente le document en vigueur pour notre école.

Madame Harquail et madame Drolet présentent des actions posées concrètement dans les milieux pour favoriser le respect des règles de vie ainsi que les mesures de sécurité.

Monsieur Patrice Roy se questionne sur les constats et les bilans réalisés dans les dernières années. Madame Harquail lui mentionne qu'en fin d'année, un bilan est réalisé avec chaque milieu. Elle considère que les trois écoles sont très impliquées pour enrayer l'intimidation. Tout le personnel prend ce sujet à cœur et aucune situation n'est laissée sans suivi.

#### CE-2020-21-12

Sur proposition de Mme Chantal Doyle, appuyée par Mme Catherine LaRochelle, il est proposé que le Conseil d'établissement adopte le plan de lutte contre l'intimidation pour l'année 2020-2021.

– Adoptée à l'unanimité

# 7. Projet de lecture au préscolaire

Madame Isabelle Gasse, enseignante au préscolaire à Saint-Louis 1, présente le projet aux membres du conseil. Les 5 classes du préscolaire aimeraient se bâtir des sacs de lecture afin de les partager aux élèves de leur classe. L'objectif de ces trousses est de promouvoir la lecture en famille, d'encourager le temps de qualité, de créer les bonnes habitudes de lecture, donc il est important que les parents s'impliquent. Dans chaque sac, on retrouve un livre ainsi qu'une fiche explicative. Les genres littéraires sont variés : album, documentaire, abécédaire, livre à rabats, livre de recettes, livre d'expériences... Chaque classe aimerait se préparer 19 sacs. Le coût total de ce projet est d'environ 2375\$ donc 475\$ par classe. Madame Drolet a déjà vécu l'expérience dans sa classe de préscolaire et elle précise que les enfants étaient très contents de guitter à la maison avec un sac.

# CE-2020-21-13

Sur proposition de Mme Michelle Nadeau, appuyée par Mme Chantal Doyle, il est proposé que le Conseil d'établissement accepte le projet de lecture au préscolaire.

Adoptée à l'unanimité

# Points faisant l'objet d'une information

# 13. Questions des membres et du public

M. Lavoie s'informe si la caisse scolaire est recommencée dans les écoles. Mme Drolet précise que les dépôts seront ramassés une fois par mois et que cette collecte débutera à la fin octobre.

## 14. Correspondance

Aucune correspondance

## 15. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 19h00.

#### CE-2020-21-14

Sur proposition de M. Olivier Rabeau, appuyée par Mme Catherine LaRochelle, il est proposé que le Conseil d'établissement lève l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

| Jérôme Lavoie, président | Catherine LaRochelle, secrétaire |
|--------------------------|----------------------------------|
|                          |                                  |